

FESTIVAL

ALIMENT TERRE



Notre avenir se joue dans nos assiettes



FICHE FILM

The Pickers – Fruits amers

Elke Sasse / 2024 / Berlin Producers en coproduction avec SP-I, Neda Film et WDR, en collaboration avec ARTE, financé par Creative Europe et Journalism fund Europe / 80' ou 30' / Grec, ourdou, portugais, bambara, anglais, italien, espagnol, darija et népalais, sous-titrés en français



AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LES TERRITOIRES :



Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, du fonds de dotation Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, du fonds de dotation Équité Partagée de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et du fonds Olga Triballat. Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

SOMMAIRE

SYNOPSIS	4
THE PICKERS – FRUITS AMERS	4
NOTRE AVIS	5
LA REALISATRICE.....	5
INTENTION	5
SÉQUENÇAGE.....	6
PROTAGONISTES.....	9
POUR ALLER PLUS LOIN	9
Migrations et agriculture	9
Le cas de la France	11
Les alternatives pour valoriser le travail agricole.....	12
POUR PRÉPARER LE DÉBAT	14
Profils d'intervenants potentiels.....	14
Questions pour entrer dans le débat.....	15
Lien avec les interdépendances Nord/Sud	15
Lien avec les questions de genre	15
Idées d'animation avant/après la projection	16
Ecueils à éviter.....	16
Fiches thématiques	16
BIBLIOGRAPHIE.....	17

Coordonné par le CFSI et mis en œuvre par le réseau ALIMENTERRE, le festival ALIMENTERRE est organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre. Il a pour ambition l'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global afin qu'ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Parmi les outils proposés aux organisateurs, le CFSI a réalisé une fiche de présentation pour chacun des films de la sélection. Cette fiche est à utiliser avec un choix de **16 fiches pédagogiques** régulièrement actualisées, pour approfondir la ou les thématiques des films et préparer le débat.

Si vous souhaitez être accompagnés dans l'organisation de votre événement ALIMENTERRE, n'hésitez pas à contacter le coordinateur ALIMENTERRE présent sur votre territoire.

SYNOPSIS

THE PICKERS – FRUITS AMERS

Elke Sasse / 2024 / Berlin Producers en coproduction avec SP-I, Neda Film et WDR, en collaboration avec ARTE, financé par Creative Europe et Journalism fund Europe / 80' ou 30' / Grec, ourdou, portugais, bambara, anglais, italien, espagnol, darija et népalais, sous-titrés en

Exploitation des travailleurs migrants, droit du travail, rémunération, commerce international, grande distribution, pesticides, violences sexistes et sexuelles

Portugal, Grèce, Espagne, Italie, Népal

Dans le sud de l'Italie, Seydou, originaire du Mali, cueille des oranges. Il n'a pas de contrat et est payé à la caisse d'oranges récoltées. Il vit dans une cabane qu'il a construite lui-même dans un campement sans eau ni électricité.

The Pickers est un voyage à travers plusieurs régions agricoles européennes : 1 million de migrants et migrantes travaillent dans les champs européens. Les cueilleurs et cueilleuses sont la force de travail mobile qui remplit nos paniers dans les supermarchés. Ils et elles se déplacent d'un champ de récolte à l'autre.

Oranges en Italie, myrtilles au Portugal, olives en Grèce, fraises en Espagne : où que nous allions, ce sont souvent des migrants et migrantes qui récoltent nos fruits et légumes. La plupart d'entre eux et elles n'ont pas de contrat ou de salaire minimum, certains sont clandestins ou ont contracté de lourdes dettes auprès d'agents.

Le film ajoute un goût amer à ce que nous avons tous les jours sur notre table : nos fruits et légumes quotidiens sont issus de l'exploitation d'êtres humains.



Il existe également une version courte de 30 minutes de ce film, intitulée *Bitter oranges - Oranges amères*, qui ne traite que de la condition des migrants récoltant des oranges en Italie.

NOTRE AVIS

The Pickers - Fruits amers, est un documentaire très bien réalisé, avec de beaux visuels, nous invitant à réfléchir sur le prix humain de notre alimentation. Le documentaire nous fait voyager à travers quatre pays producteurs de fruits et donne la parole à une variété d'acteurs et d'actrices, nous confrontant à différents points de vue. Avec des propos clairs, le film met en évidence la dépendance des producteurs et productrices et des consommateurs et consommatrices de fruits européens au travail des migrants et migrantes, exploités dans le but d'obtenir les prix les plus bas possibles. Il nous rappelle également la réalité des chaînes d'approvisionnement, dans laquelle les géants de la grande distribution imposent souvent leurs prix d'achat aux producteurs et productrices. A travers l'exemple de la production d'oranges équitables, on constate que l'exploitation n'est pas forcément une nécessité. La disponibilité du documentaire en deux formats, court et long, rend le documentaire adaptable pour des projections en milieu scolaire comme en tout public.

Adapté à un public scolaire à partir du lycée et au grand public.

LA REALISATRICE

Elke Sasse est une réalisatrice allemande connue pour son travail avec des personnes de tous horizons. Dans ses films, elle aborde souvent des questions mondiales et sociopolitiques telles que les voyages d'évasion vers l'Europe (#MyEscape), la situation des réfugiés tiraillés entre la recherche de sécurité et leur situation dans leur pays d'origine (The War on my Phone), l'impact des investissements internationaux dans les pays du Sud (Oil Promises) ou le lien entre politique commerciale et migration (Tomatoes and Greed).

INTENTION

Interview de Elke Sasse réalisée le 16 mai 2025.

Qu'est-ce qui vous a motivée à réaliser ce documentaire ?

J'ai rendu visite à des travailleurs migrants dans des champs de tomates italiens en 2019 pour un autre film (Tomatoes and Greed). Ce fut un choc. Vous êtes assis avec eux le soir devant leurs cabanes construites par leurs soins au milieu des champs. Pas d'assainissement, pas d'électricité, pas d'eau. Et ce sont ces gens-là qui cueillent les tomates que vous mangez tous les jours ?

De retour chez nous, nous avons entamé des recherches plus approfondies : quelle est la situation dans les autres pays ?

Nous avons découvert un système de conditions de travail et de vie irrégulières pour les travailleurs saisonniers migrants dans de nombreux pays européens. Bien sûr, ce n'est pas 100 %, mais l'Organisation Internationale du Travail a recensé 60 % d'irrégularités.

Comment avez-vous choisi les pays représentés dans le documentaire ?

Lors de nos recherches, nous avons découvert des raisons typiques de la mauvaise situation des travailleurs migrants et nous avons souhaité documenter ce panorama.

En Italie, on peut documenter les conséquences de la pression des supermarchés sur les prix, mais aussi l'absence d'engagement du gouvernement en matière de délivrance de visas et de papiers légaux. En Grèce, les travailleurs ont dû attendre des années pour obtenir des papiers et ont même été arrêtés. Au Portugal, les cueilleurs peuvent obtenir des papiers légaux une fois sur place, mais pas de visa ni de logement, ce qui ouvre la voie à des solutions informelles. En Espagne, les cueilleuses de fraises arrivent avec un visa, des papiers et un contrat du Maroc, et obtiennent également un logement. Cependant, de nombreux problèmes subsistent : les salaires ne sont pas correctement payés, des cas de harcèlement sexuel sont signalés, etc. Ainsi, des problèmes surviennent car le contrôle et la volonté d'améliorer la situation ne sont pas suffisants.

On retrouve des problèmes similaires dans d'autres pays européens comme la France ou l'Allemagne, et même aux États-Unis ou au Canada.

Dans quelle mesure est-ce le rôle des producteurs, des consommateurs ou des décideurs politiques de prévenir l'exploitation des travailleurs migrants ?

Je pense que la première chose à faire est de ne plus détourner le regard.

Les consommateurs peuvent demander des produits non issus de l'exploitation dans les supermarchés. Ils peuvent également exiger des solutions gouvernementales.

Les producteurs peuvent exiger de leur gouvernement des papiers et des visas légaux pour leurs travailleurs et les traiter avec respect.

Les décideurs politiques pourraient œuvrer pour garantir la légalité des visas, des papiers, des contrats, des logements et un contrôle de la situation.

Les supermarchés pourraient collaborer avec des initiatives ou des syndicats pour mettre fin aux problèmes dans leurs chaînes d'approvisionnement. Et aussi cesser de se désintéresser de la valeur d'un produit.

Les possibilités sont nombreuses et c'est une tâche facile comparée à d'autres problèmes : un travailleur migrant dont on a besoin pour récolter des fruits et légumes dans les champs européens devrait avoir accès à un visa légal, des papiers légaux, un bon logement, des contrats et une rémunération régulière, et devrait être traité avec respect. Ce n'est pas compliqué, et fera disparaître le goût amer de nos fruits et légumes quotidiens.

Quel message souhaitez-vous que le public retienne de ce film ?

J'ai le sentiment que nous avons perdu le lien : aux produits, aux personnes qui les produisent et les récoltent, au sol et aux ressources naturelles. Mon message : **ne détournez pas le regard et n'arrêtez pas de vous poser des questions.**

SÉQUENÇAGE

Introduction

00:00:00 à 00:01:00

En Europe, 1 million de migrants récoltent les fruits et légumes que nous achetons dans les supermarchés. La plupart d'entre eux vivent et travaillent dans des conditions précaires.

ITALIE

00:01:00 à 00:03:11

Seydou vient du Mali. C'est un travailleur sans-papiers, exploité pendant 3 mois pour la saison de récolte des agrumes. Il fait un travail journalier, payé à la caisse. Sa situation est illégale et il doit se cacher lorsqu'il y a des contrôles.

00:03:11 à 00:07:45

Sebastiano est agriculteur, il reprend l'exploitation de son père. Il explique que le prix de vente des fruits est si faible, qu'il est contraint d'exploiter des travailleurs pour s'en sortir. Il doit parfois jeter les récoltes si l'acheteur n'a pas appelé. Il est à la merci du marché.

00:07:45 à 00:11:50

Après le travail, Seydou doit porter de l'eau et la faire chauffer au feu pour se laver. Il vit dans un village de tentes, dans un abri en toile. C'est très difficile de vivre ici, mais il tient bon.

ESPAGNE

00:13:20 à 00:18:00

Bahija est marocaine. Elle est venue en Espagne pour cueillir des fraises. Les conditions de travail sont précaires mais elle peut supporter beaucoup pour sa famille. Bahija connaît la pauvreté et le travail dur depuis l'enfance. Après la journée sous les serres, on la voit préparer et cuire du pain dans un four artisanal.

00:18:00 à 00:23:30

Vues aériennes de l'industrie maraichère dans la région de Huelva : des kilomètres de serres. « L'exploitation des êtres humains marque ce secteur de production intensive. » José Antonio est président du syndicat des travailleurs agricole et dénonce les abus. Dans la région, 10 000 à 15 000 femmes, principalement marocaines, sont embauchées avec des contrats temporaires. Elles sont payées environ 5€ de l'heure, alors que le salaire minimal est de 14€ de l'heure. Ces dénis de droit humain, dans le système agricole intensif, démontrent que « l'Europe est dirigée par le marché, pas par les gens. »

GRECE

00:23:30 à 00:34:54

Les travailleurs « non-légaux » doivent se débrouiller en pleine nuit pour être aux champs pour 6 heures. Les gens qui les transportent risquent des amendes. Kostas organise la récolte dans les oliveraies depuis 10 ans. Il a besoin de 15 000 cueilleurs pour assurer la production. Selon lui, il n'y a pas d'alternative que d'avoir recours à cette main d'œuvre sous-payée. Naveed, travailleur pakistanais, a déjà été arrêté en 2019 et emprisonné pendant 14 mois pour ne pas avoir de documents officiels. Pas moyen d'avoir un statut légal. « Le marché libre a son prix ». Les consommateurs d'huile d'olive se préoccupent-ils des conditions de vie et de travail de ceux qui récoltent ?

ITALIE

00:34:54 à 00:38:13

Seydou envoie de l'argent à sa femme et son enfant, restés au Mali. C'est difficile d'être loin de sa famille. Ses proches ignorent tout de ses conditions de vie et de travail en Italie.

ESPAGNE

00:38:13 à 00:47:46

Bahija essaie d'économiser le plus possible pour sa famille. Elle cueille du fenouil sauvage pour la cuisine. Scène conviviale de thé avec les petits gâteaux comme au Maroc, avec les travailleuses marocaines. Soumia est entrée au syndicat. Beaucoup de femmes travaillent sans relâche, sont sous-payées, mais ne se plaignent pas. « Vous devez vous taire et travailler comme une esclave » dit-elle. Avec le syndicat, elle informe les travailleur-euses de leurs droits, et ensemble elles portent plainte contre l'entreprise, sans citer le nom des femmes. Les femmes subissent parfois des pressions sexuelles et du chantage pour garder le travail.

« Les fraises ont le goût amer des pesticides et de la souffrance des femmes ». Les gens en consommeraient-ils toujours s'ils savaient ?

Images de supermarché.

GRECE

00:47:46 à 00:51:24

Les travailleurs pakistanais ont le sentiment d'être traités comme des misérables. C'est dur.

« Je me concentre sur le travail et sur l'espoir ».

NEPAL

00:51:24 à 00:54:46

Avinash se renseigne avant de partir au Portugal. Au téléphone on lui dit qu'il devra se débrouiller pour le transport et payer 11 000€ minimum pour un travail dans l'agriculture.

PORTUGAL

00:54:46 à 00:59:38

Les fondateurs et gérants de l'entreprise Logofruits possèdent 80ha de baies. Ils peuvent fournir des myrtilles toute l'année et la totalité de la production est destinée au marché européen. Les cueilleurs viennent d'Inde, du Népal, du Pakistan, du Bangladesh. Les gérants déplorent une absence de politique européenne pour encadrer l'immigration pour le travail.

00:59:38 à 01:06:38

Le Portugal est une destination de rêve pour de nombreux Népalais. Kirti parle à son fils au téléphone et espère rentrer bientôt. Il a emprunté 14 000€ pour venir et ne sait pas comment il pourra rembourser sa dette. Son salaire journalier est de 30/35€.

ITALIE

01:06:38 à 01:10:32

Quand la saison des récoltes est terminée, Seydou va chercher du travail ailleurs. Il part en Sicile. Qui se soucie du sort des travailleurs étrangers ?

01:11:40 à 01:18:27

C'est la dignité d'une personne qui est touchée lorsqu'elle ne peut plus vivre dans une maison et doit se contenter d'un village de tentes. Seydou est maintenant logé « en dur » avec Pape et ils ont des conditions de vie et de travail décentes.

Giuseppe, co-fondateur de SOS Rosarno respecte la loi et paie ses travailleurs 45€ net pour 6h40 de travail par jour. Il vend ses oranges à un prix « honnête et transparent », les intermédiaires sont éliminés et le consommateur paie un produit obtenu sans exploitation humaine, respectueux du code du travail. En quoi respecter les règles est-il révolutionnaire ?

Conclusion

01:18:27 à 01:20:06

C'est possible de produire sans exploitation. Pourtant 1 million de travailleur-ses attendent toujours des conditions de travail et de vie justes.

PROTAGONISTES

- Seydou Arama – du Mali, récolte des oranges dans le sud de l'Italie
- Sebastiano Navarra – producteur d'agrumes italien
- Bahija El Madbouhi – du Maroc, cueille des fraises dans la région de Huelva, dans le sud de l'Espagne
- José Antonio – président du syndicat des travailleurs à Huelva
- Kostas Pautazopoulos – organise la récolte dans les oliveraies en Grèce
- Naveed Qaiser – du Pakistan, travaille dans les oliveraies depuis 8 ans
- Soumia Benelfatmi Elgarab – du Maroc, travailleuse qui commence à se syndiquer
- Avinash – du Népal, souhaite travailler comme cueilleur de baies au Portugal
- Lourenço et Filip de Bottom – fondateurs et associés gérants de Logofruits
- Kirti Singh Raut – du Népal, cueille des myrtilles au Portugal
- Pape Diallo Kan – du Sénégal, cueille des oranges en Italie sans être exploité
- Guiseppe Pugliese – co-fondateur de SOS Rosarno

POUR ALLER PLUS LOIN

Migrations et agriculture

La migration désigne « le mouvement de personnes quittant leur lieu de résidence habituelle vers un nouveau lieu de résidence, soit par-delà une frontière internationale, soit à l'intérieur d'un même pays »¹. Cela inclut tous les mouvements, quels que soient leurs motivations, leur durée et leur caractère volontaire ou involontaire. Les migrations influencent et sont influencées par l'agriculture, les systèmes alimentaires et le développement rural.

Dans notre système libéral, poussant à l'intensification de la production et la concentration des exploitations agricoles, la rémunération du travail est la principale variable d'ajustement pour conserver les prix les plus bas possibles, et les employeurs agricoles sont contraints de recourir à la main-d'œuvre la moins chère. Cela est notamment dû à la concentration de la plus grande part du marché dans les mains d'acteurs dominants, comme les centrales d'achat, limitant la capacité des producteurs à peser sur les prix.

Généralement employés de manière saisonnière, les migrants représentent une main d'œuvre productive et peu coûteuse et sont essentiels aux systèmes alimentaires. Cette dépendance à la main d'œuvre migrante pour l'agriculture est principalement accrue dans l'Europe méditerranéenne et le Sud-Ouest des Etats-Unis, en raison de refontes agraires particulières. Cependant, ces pratiques se retrouvent dans d'autres régions du monde et à d'autres niveaux de la filière agroalimentaire, comme la transformation et la commercialisation.

¹ Organisation Internationale de la migration de l'ONU: <https://www.iom.int/fr/aspects-fondamentaux-de-la-migration>

La saisonnalité de la demande du travail agricole est liée aux calendriers des productions. Par ailleurs, l'exploitation des migrants dans l'agriculture concerne principalement la viticulture, l'arboriculture et les cultures maraîchères, nécessitant un travail manuel dans les champs. Longues heures de travail, rémunération insuffisante, logement indigne, absence de droits sociaux, les travailleurs saisonniers migrants sont confrontés à des conditions de vie pénibles dans les exploitations agricoles.

Le secteur agricole nous montre la gestion utilitariste du travail migrant. Il y a une contradiction : les travailleurs migrants sont indispensables, mais les dispositifs de contrôle des migrations les maintiennent dans une précarité juridique, les poussant à se soumettre à l'exploitation. En plus des conditions de travail particulièrement dures, les migrants sont souvent confrontés à des discriminations et à une altérité sur leurs lieux de travail. Ils font face à du racisme et du sexisme généralisé, et dans les exploitations agricoles et agro-industrielles employant des femmes, les violences sexistes et sexuelles sont courantes.

Des organisations tirent profit de la vulnérabilité des migrants pour les maintenir dans des systèmes d'exploitation dans les champs. Les cartes de séjour de "travailleurs saisonniers" délivrées par des structures comme l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) sont délivrées pour une durée de 3 ans maximum et offrent la possibilité de travailler jusqu'à 6 mois par an sur le territoire français². Mais leur obtention est très conditionnée. Certains passeurs et trafiquants profitent de la détresse de ces personnes et imposent des dettes aux migrants, les poussant à se soumettre aux conditions de leurs patrons afin d'espérer pouvoir les rembourser. Beaucoup ne sont pas informés de leurs droits.

Chiffres clés :

- en 2019, approximativement 5,5% de la population rurale des pays de l'Union Européenne étaient des migrants internationaux³
- en 2023 au Portugal, 35 000 migrants auraient été à la merci de trafiquants et d'employeurs peu scrupuleux⁴
- Selon l'Organisation Internationale pour les Migrants, en 2019, parmi les 8,4 millions de personnes migrantes en Afrique, seules 10% se dirigeaient vers l'Europe
- Au premier trimestre de 2023, 441 personnes ont perdu la vie en tentant de traverser la Méditerranée, plus de 20 000 décès ont été enregistré depuis 2014⁵.
- En 2022, 133 258 migrants ont traversé la Méditerranée.

²<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F21516#:~:text=Comment%20demander%20une%20carte%20de%20s%C3%A9jour%20travailleur%20saisonnier%20%3F&text=Vous%20devez%20demander%20la%20carte,de%20fin%20de%20votre%20visa.&text=Vous%20obtenez%20imm%C3%A9diatement%2C%20lors%20du,une%20attestation%20d%C3%A9mat%C3%A9rialis%C3%A9e%20de%20d%C3%A9p%C3%B4t.>

³ Article, Bénédicte Michalon et Serge Weber, « Les migrations internationales au cœur de l'agriculture et de l'agroalimentaire industriels », 2022, P.8, <https://shs.hal.science/halshs-03833631/>

⁴ Article de presse, Michaël Da Costa pour Info Migrants, « Au Portugal, l'inquiétante hausse de migrants réduits en esclavage dans les champs agricoles », 2023, <https://www.infomigrants.net/fr/post/52174/au-portugal-l'inquietante-hausse-de-migrants-reduits-en-esclavage-dans-les-champs-agricoles>

⁵ Article ONU Info, « Traversée de migrants en Méditerranée : le premier trimestre 2023 est le plus meurtrier depuis 2017 », 2023, <https://news.un.org/fr/story/2023/04/1134157#:~:text=Le%20projet%20%C2%AB%20Migrants%20disparus%20%C2%BB%20de,en%20de%C3%A7%C3%A0%20de%20la%20r%C3%A9alit%C3%A9>

Le cas de la France

Bien qu'elles ne soit pas directement présentées dans le documentaire, les mêmes situations existent également en France.

En mars 2020, pendant la pandémie du Covid-19, le ministre de l'Agriculture a déclaré qu'il y avait 200 000 emplois à pourvoir dans le domaine agricole et appelait aux « personnes sans activités à rejoindre la grande armée de l'agriculture française », illustrant la dépendance de la France aux travailleurs migrants. En effet, hors temps de crise, les agriculteurs font en grande partie appel à de la main-d'œuvre étrangère saisonnière, limitée suite aux restrictions liées au Covid-19.

Il est difficile d'obtenir des chiffres précis sur la main-d'œuvre étrangère saisonnière dans le monde agricole. En effet, si une partie d'entre eux ont le statut de travailleur saisonnier, d'autres sont en situations de migration irrégulière. Largement rémunérés de manière informelle, il est ainsi difficile de disposer de chiffres sur leur nombre.

L'OFII estimait en 2016 que 80% de la main d'œuvre salariée agricole en France était d'origine étrangère. Ces personnes sont employées pour des tâches telles que la cueillette, les récoltes, la vendange, etc. En 2023, les conditions de travail et d'hébergement de migrants, pour beaucoup en situation irrégulière, pendant les vendanges étaient telles que la CGT les a qualifiées de « vendanges de la honte ». Des procès ont notamment été ouverts contre des vignerons accusés de traite d'êtres humains⁶.

Les travailleurs et travailleuses détaché-es en France :

Des entreprises européennes, notamment espagnoles, embauchent de la main d'œuvre étrangère (d'Afrique du Nord, d'Amérique Latine, d'Asie) et organisent la sous-traitance de leur travail en France, dans les secteurs où cette main d'œuvre bon marché est demandée. Ainsi des milliers de personnes travaillent sur le sol français, pour la production française, mais sans que le code du travail soit toujours respecté.

En 2022, 4 616 travailleurs étrangers ont été détachés en France pour travailler dans l'agriculture, selon la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares). « C'est dans le secteur agricole que le taux de recours à l'emploi détaché est le plus élevé », observe-t-elle dans son rapport sur les travailleurs détachés en France publié en janvier 2024⁷. L'inspection du travail compte quant à elle 67 607 salariés détachés dans l'agriculture en 2017⁸. Les données quantitatives sont difficiles à estimer, car toute cette organisation de travail détaché s'est mise en place hors du champ de vision de la société. Dans leur documentaire sonore « Travailleurs détachés : les dessous d'une exploitation », Hélène Servel et Tifenn Hermelin racontent que pendant une dizaine d'années, ce sont des milliers de personnes qui étaient entassées dans des logements insalubres dans le Sud de la France, et isolées du reste de la société. Sans contact avec le monde extérieur et sans

⁶ Article de presse, Info Migrants, 2025, « « Vendanges de la honte » ; ouverture du procès pour traite d'êtres humains dans le vignoble de champagne », <https://www.infomigrants.net/fr/post/65253/vendanges-de-la-honte--ouverture-du-proces-pour-traite-detres-humains-dans-le-vignoble-de-champagne>

⁷ La France agricole : <https://www.lafranceagricole.fr/emploi/article/860485/l-agriculture-a-le-plus-fort-taux-de-recours-aux-travailleurs-detaches>

⁸ Marie Astier « Travailleuses détachées dans l'agriculture, elles racontent leur calvaire en France », 2020 : <https://reporterre.net/Travailleuses-detachees-dans-l-agriculture-elles-racontent-leur-calvaire-en-France>

connaissance de leur droit, ces travailleurs et travailleuses étaient (et sont) à la merci des exigences des sociétés qui les exploitent.⁹

Deux femmes, interrogées par le journal Reporterre, témoignent de leurs conditions de vie et de travail pendant les cinq années où elles ont vécu en tant que travailleuses détachées, ayant souscrit auprès d'une entreprise espagnole pour travailler dans l'agriculture en France. « Nous nous sommes dit, c'est l'Europe ! Mais dès notre arrivée en France, à Avignon, le calvaire a commencé », raconte Yasmine. Cinq ans pendant lesquels elles disent n'avoir cessé de se demander : « On est en France, pays des droits de l'Homme. Est-il possible que tout cela nous arrive ici ? ». L'article nous apprend que deux femmes sont devenues de la main d'œuvre malléable, promenées d'entreprise en entreprise, sans qu'elles ne sachent jamais combien de temps elles allaient y travailler, ni combien elles pourraient gagner. La paye n'a pas été non plus à la hauteur de leurs espérances. « On était payé sept euros de l'heure tout inclus, avec les heures supplémentaires et les congés payés », décrit Yasmine. « Certains mois on gagnait 300 ou 400 euros, d'autres fois c'était 1.400 euros pour 260 heures de travail. On pouvait ainsi descendre à 4 euros de l'heure. ». Ces femmes racontent aussi avoir été victimes d'harcèlement sexuel.¹⁰

L'inspection du travail observe que « les formalités encadrant le détachement, mais aussi les règles de rémunération, de durée du travail, de conditions de travail et d'hébergement sont *insuffisamment respectées, quand il ne s'agit pas de fraude délibérée et de faux détachement* ». ¹¹

Ainsi, en France aussi, des milliers de personnes salariées (travailleurs détachés) sont victimes d'abus et privées de leurs droits fondamentaux, exploitées dans les secteurs agricoles intensifs, où les producteurs sont contraints à réduire leurs coûts pour survivre à la pression du marché. Quel est le véritable prix de nos fruits ? Comment en est-on arrivé là ?

Les alternatives pour valoriser le travail agricole

Commerce équitable et initiatives territoriales :

Le **commerce équitable** place la rémunération juste, les conditions de travail dignes et le respect des droits humains et environnementaux au cœur de ses principes. En s'appuyant sur des chaînes d'approvisionnement plus courtes et transparentes, il permet aux producteurs et productrices de vivre décemment de leur activité et de participer activement à leur propre développement. Il repose sur un système de garantie structuré autour de critères exigeants, de contrôles indépendants et de labels reconnus tels que Max Havelaar, WFTO (World Fair Trade Organization), BioPartenaires, Agri-Éthique ou Bio Équitable en France. En France, le secteur est coordonné par Commerce Équitable France (CEF), le collectif de concertation et de représentation des principaux acteurs français de commerce équitable.

Parmi ces acteurs, **Artisans du Monde** se distingue comme un pionnier du commerce équitable depuis 1974. Cette association de solidarité internationale collabore avec plus de 110 organisations partenaires dans 45 pays, majoritairement du Sud, dans les domaines de l'alimentaire et de l'artisanat. En France, elle fédère un réseau de 93 associations locales et 15 membres relais, dont la majorité dispose d'une boutique. Ces points de

⁹ Documentaire sonore d'Hélène Servel et Tifenn Hermelin, « Travailleurs détachés : les dessous d'une exploitation », 2025. <https://www.blast-info.fr/podcasts/travailleurs-detaches-les-dessous-dune-exploitation-fMsRQ0U-TK2vxYM-aitI2q>

¹⁰ Marie Astier.

¹¹ Ibid.

ventes constituent l'un des trois piliers de son action aux côtés de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et du plaidoyer. Son objectif est de promouvoir des échanges commerciaux plus justes, permettant aux producteurs et productrices d'améliorer leurs conditions de vie et de gagner en autonomie, tout en offrant aux consommateurs et consommatrices les moyens de s'informer et d'agir pour transformer les règles et pratiques du commerce conventionnel.

Les territoires jouent un rôle essentiel pour favoriser des dynamiques de travail respectueuses, comme en témoignent certaines initiatives.

Par exemple, le label **Bio Loire Océan** dédié à la production de fruits et légumes bio dans la région Pays de la Loire, est une association reconnue Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE). Elle regroupe près de 70 producteurs répartis sur 45 exploitations, et structure la filière bio régionale afin d'améliorer la commercialisation, planifier les volumes, garantir un meilleur suivi des prix, et favoriser la vente en circuit court. Cela dans l'objectif de maintenir et créer de l'emploi local, protéger les ressources naturelles, et générer de la valeur ajoutée au sein des territoires¹².

Des expériences concrètes montrent qu'il est bien possible de produire tout en respectant la dignité des travailleurs. C'est le cas de **SOS Rosarno**, présentée dans le documentaire.

En Corse, **la coopérative CAPIC**, productrice d'agrumes, utilise la prime de commerce équitable pour améliorer les conditions des travailleurs saisonniers venus d'Afrique maghrébine. Elle s'est notamment dotée de logements et de téléphones adaptés pour faciliter la communication entre les producteurs et les saisonniers.

Dans les Alpes, **la coopérative Etic'Monts Bio**, partenaire de la marque équitable Ethiquable et labellisé Bio Équitable en France, regroupe plusieurs fermes engagées dans une agriculture paysanne et agroécologique. Elle valorise des productions locales comme celles de fruits rouges, cultivés en pleine terre et récoltés à la main. Ces fermes, de petite taille, reposent sur un modèle solide en emploi et en diversité culturelle, combinant maraîchage, prairies et grandes cultures dans une logique de rotation et de respect des sols. Un système qui permet à la fois de préserver la biodiversité, d'améliorer la fertilité des terres et de revitaliser l'économie locale en favorisant la vente en circuits courts, les magasins de producteurs et la transformation artisanale.¹³

Rôle des politiques publiques dans l'amélioration des conditions de travail agricole :

Dans une perspective plus large, les politiques publiques peuvent également jouer un rôle déterminant dans l'amélioration des conditions de travail dans le secteur agricole.

Au sein de l'Union Européenne, **la Politique Agricole Commune (PAC)** a adopté un outil de régulation des conditions de travail, avec le **principe de conditionnalité sociale** issu de la réforme de 2023.¹⁴

¹² <https://www.bioloireocean.fr/>

¹³ <https://www.ethiquable.coop/fiche-producteur/groupement-etimonts-bio-commerce-equitable-france>

¹⁴ https://www.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/pdf/conditionnalite/2023/technique/Conditionnalite-2023_fiche-technique_conditionnalite_sociale.pdf

Née en 1962 dans un contexte d'après-guerre, où l'Europe cherchait à sortir de la dépendance aux importations américaines, l'objectif initial de la Politique Agricole Commune était d'accroître la productivité agricole et d'assurer la sécurité alimentaire sur le continent européen. Avec le temps, l'objectif de productivité et de compétitivité dans le commerce international est resté au centre de cette politique commune. Aujourd'hui encore, la PAC constitue l'un des piliers du projet européen, représentant près de **40 % du budget de l'UE**. Depuis plusieurs réformes, cette politique ne se limite plus au soutien de la production mais elle conditionne désormais l'octroi des aides à des exigences en matière d'environnement, de santé des travailleurs et de bien-être animal. La **conditionnalité sociale** fait ainsi partie des nouveautés de la **réforme de la PAC de 2023**. Elle vise le respect des règles du droit du travail, de santé et de sécurité. Elle est définie par chacun des Etats membres de l'Union Européenne et doit être suivie par les exploitants agricoles.

Toutefois, la question se pose de la mise en œuvre effective de ces conditionnalités sociales, dans chacun des Etats. Bien qu'elle reste un outil utile, la PAC soutient encore majoritairement un modèle agricole agrochimique, avec un usage massif de pesticides qui a des impacts sur la santé des travailleurs agricoles. Rappelons aussi que le commerce international a des conséquences sur le dérèglement des économies locales et de la souveraineté alimentaires des pays où les produits européens sont expédiés, impactant la vie de milliers de personnes qui choisiront peut-être les routes migratoires. Néanmoins, en raison de son importance dans la politique européenne, **la Politique Agricole Commune ne pourrait-elle pas être un véritable levier pour orienter l'agriculture des Etats-Membres...** vers plus d'agroécologie et de respect des travailleurs ?

Le Collectif Nourrir constitue un espace commun de réflexion et d'action entre plusieurs organisations françaises, en vue de reformer la politique agricole commune (PAC). C'est une plateforme de citoyenneté qui permet de mieux comprendre les mesures de la PAC et ses impacts, mais aussi de défendre une vision qui soit plus engagée dans : la valorisation du métier de paysan·ne ; la durabilité de l'agriculture ; la souveraineté alimentaire ; le respect du bien-être animal ; le dynamisme du tissu rural ; la cohérence avec le développement des paysan·ne·s du Sud et la lutte contre les changements climatiques.¹⁵

POUR PRÉPARER LE DÉBAT

Profils d'intervenants potentiels

Inviter des intervenants qui connaissent les enjeux Nord et Sud.

- La réalisatrice du film (allemand ou anglais)
- Des cultivateurs locaux, notamment ayant recours à des travailleurs saisonniers
- Des travailleurs saisonniers
- Des experts de la législation du travail saisonnier et/ou du travail non déclaré
- Des experts de la question des travailleurs détachés en France
- Des structures d'insertion professionnelle des migrants, des centres d'hébergement ou de collectifs pour la valorisation des droits des personnes en situation de migration subie (par exemple la Cimade)

¹⁵ <https://pouruneautrepace.eu/qui-sommes-nous/>

- Des chercheurs spécialisés sur la migration agricole
- Des experts du commerce équitable (par exemple la Fédération Artisans du Monde, Max Havelaar)

Questions pour entrer dans le débat

- Selon vous, quelle est l'ampleur du recours aux migrants saisonniers dans le système agricole français ?
- Qu'est ce que le travail détaché ?
- A qui revient le prix que l'on paye pour nos fruits ?
- Quel est le nombre de migrants agricoles ?
- Pensez-vous que ce phénomène est organisé ?
- Qu'est-ce qui permet l'exploitation des travailleurs migrants dans les champs européens ?
- Les agriculteurs ont-ils le choix de recourir à l'exploitation des migrants ?
- Sans la main d'œuvre que représentent les migrants, comment ferait-on ?
- Quelles alternatives existent à ce système d'exploitation ?
- En quoi ces questions de justice sociale peuvent être liées à la transition écologique ?
- Quel est le rôle des Etats et des pouvoirs publics ? Que pourraient-ils faire pour éviter cette exploitation humaine ?

Lien avec les interdépendances Nord/Sud

- Que peut-on faire en tant que consommateur pour améliorer la situation de la main d'œuvre immigrée ?
- L'immigration de la main d'œuvre agricole est un exemple d'interdépendance entre pays dans le système alimentaire mondial. Y-a-t-il d'autres exemples d'interdépendances ?
- Il y a-t-il des accords de coopération dans le cadre de la migration agricole ? Lesquels ?
- Quelles sont les causes possibles de migration ? Quel est l'impact du commerce international sur la souveraineté alimentaire des populations dans différents pays du monde ?

Lien avec les questions de genre

Les femmes ont longtemps été invisibilisées au sein des migrations internationales alors qu'elles représentent environ la moitié des personnes migrantes. Beaucoup d'entre elles sont poussées à quitter leur pays en raison de persécutions ou mauvais traitements fondés sur leur genre, et elles subissent souvent des violences sexistes et sexuelles durant leur parcours migratoire, ainsi que dans les pays dans lesquelles elles arrivent. Dans les pays d'accueil, elles sont aussi confrontées à des difficultés dans leur insertion sociale et professionnelle du fait de leur genre.

En 2019, les femmes représenteraient 36,5 % des salariés agricoles saisonniers en France selon Info Stat Press¹⁶ et 38% selon l'Insee.¹⁷

- Les conditions des femmes cueilleuses sont-elles les mêmes que celles des hommes ?
- L'emploi des femmes dans le milieu agricole dépend-il du genre selon le type de culture (fruits, etc) ?

Idées d'animation avant/après la projection

Retrouvez tous les outils pédagogiques sur alimenterre.org.

- Outil Lafi Bala : [l'écologie décoloniale, c'est quoi ?](#)
- Quiz coût de la production des fruits/prix
- [Jeu des chaises sur les migrations](#)
- [Jeu du commerce mondial](#)
- [Jeu « nourrir le monde en 2030 »](#)
- Vidéo d'animation : [Le juste fruit](#)
- Cahier d'activité : [Changeons l'avenir des migrations](#)

Ecueils à éviter

- Stigmatiser les différents acteurs impliqués
- Tomber dans la culpabilisation ou la dénonciation
- Généraliser sans nuancer le sujet de la migration
- Oublier de contextualiser (faire un minimum de recherche sur l'actualité)
- Limiter le débat à « pour ou contre » l'immigration de main d'œuvre agricole
- Tomber dans le « il n'y a qu'à, il faut qu'on »

Fiches thématiques

Pour préparer le débat nous vous invitons à consulter les fiches thématiques :

■ [Agrobusiness](#)

Sur le marché alimentaire, tous les acteurs n'ont pas le même poids. L'intensification des échanges commerciaux favorise les acteurs du secteur agroalimentaire aux capacités les plus importantes et qui bénéficient d'un soutien important de la part des États. On assiste alors à une concentration du secteur agroalimentaire entre les mains de ces quelques acteurs économiques, de plus en plus influents sur les politiques commerciales et agricoles. Par exemple, en France, seulement 7 enseignes contrôlent les quelques 11 000 hyper et supermarchés. Les supermarchés imposent des prix extrêmement bas à leurs fournisseurs,

¹⁶ « L'emploi féminin en agriculture : une préférence essentielle, une reconnaissance perfectible » : <https://statistiques.msa.fr/wp-content/uploads/2021/03/Info-Stat-MSA-Population-feminine-en-agriculture-en-2019.pdf>

¹⁷ « Fruits et légumes : six emplois saisonniers agricoles sur dix au fil des saisons » : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7667080#titre-bloc-13>

qui n'ont pas le choix de vendre à d'autres acheteurs. Et ce sont les ouvriers agricoles, situés tout en bas de la chaîne d'approvisionnement, qui pâtissent le plus de ce système injuste.

■ Genre et agriculture

En Europe, les emplois saisonniers agricoles font l'objet d'une législation particulière (durée du temps de travail pouvant être dépassée en fonction des besoins, pas d'obligation de majoration salariale ou de repos compensatoire pour le travail dimanche ou un jour férié). Les femmes et les jeunes des deux sexes y sont surreprésentés. Par ailleurs, le secteur embauche aussi des personnes issues de la migration, pour la plupart en situation irrégulière. Les nombreuses femmes de ce secteur sont particulièrement vulnérables si elles n'ont pas de contrat de travail : impossibilité de contester des retenues sur salaire pour des logements souvent insalubres, pas de protection sociale, des horaires de travail journaliers pouvant aller jusqu'à 12h ou 14h, parfois une rémunération à la quantité récoltée plutôt qu'au temps passé, ce qui augmente fortement la cadence, etc. À cela s'ajoute un risque de harcèlement, voire de violences sexuelles. Dans tous ces emplois agricoles, les conditions de travail ne tiennent pas ou peu compte des besoins des femmes enceintes et allaitantes. La grossesse est pour une ouvrière agricole fréquemment synonyme de perte d'emploi.

■ Politique agricole commune

La Politique agricole commune (PAC) est un sujet technique, principalement maîtrisé par des spécialistes tels que les fonctionnaires de la Commission européenne et les organisations agricoles. Face à l'importance du budget public qui y est consacré et aux effets de la PAC sur les pays du Sud, mais aussi sur l'alimentation, l'environnement, la santé, le développement rural, le bien-être animal ou encore les paysages, la PAC est devenue un sujet dont les organisations de la société civile et les citoyens s'emparent de plus en plus.

Pour la période 2015-2020, avec un budget qui s'élève à 56 milliards d'euros, la Politique agricole commune (PAC) était annoncée comme étant « plus verte et plus juste ». Or, de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer la poursuite de son orientation libérale, son soutien massif à une agriculture conventionnelle et les lacunes dans les réformes proposées. Depuis plusieurs années, la confiance des agriculteurs dans cette politique a été ébranlée par sa complexité, ses incohérences et l'instabilité des dispositifs et des budgets qui leur sont alloués.

BIBLIOGRAPHIE

Migration et agriculture :

- Julia Pascual, Le Monde, « Dans le Médoc, sans les étrangers beaucoup ne pourraient pas faire leurs vignes », 2025 : https://www.lemonde.fr/societe/article/2025/09/22/dans-le-medoc-sans-les-etrangers-beaucoup-ne-pourraient-pas-faire-leurs-vignes_6642425_3224.html
- Article de presse, Info Migrants, 2025, « « Vendanges de la honte » ; ouverture du procès pour traite d'êtres humains dans le vignoble de champagne », <https://www.infomigrants.net/fr/post/65253/vendanges-de-la-honte--ouverture-du-proces-pour-traite-detres-humains-dans-le-vignoble-de-champagne>
- Anne-Françoise Hivert, Le Monde, 2025, « En Suède, la majorité des travailleurs thaïlandais pour la cueillette des baies sont privés de visa »,

https://www.lemonde.fr/economie/article/2025/09/22/en-suede-la-majorite-des-travailleurs-thailandais-pour-la-cueillette-des-baies-sont-prives-de-visa_6642435_3234.html

- Pauline de Deus, Reporterre, 2024, « Les saisonniers étrangers, piliers invisibles de l'agriculture », <https://reporterre.net/Les-saisonniers-etranagers-piliers-invisibles-de-l-agriculture>
- Article de presse, Michaël Da Costa pour Info Migrants, « Au Portugal, l'inquiétante hausse de migrants réduits en esclavage dans les champs agricoles », 2023, <https://www.infomigrants.net/fr/post/52174/au-portugal-linquietaante-hausse-de-migrants-reduits-en-esclavage-dans-les-champs-agricoles>
- Article, Bénédicte Michalon et Serge Weber, « *Les migrations internationales au cœur de l'agriculture et de l'agroalimentaire industriels* », 2022, <https://shs.hal.science/halshs-03833631/>
- Article, FIDA, 2019, « *Migration, agriculture et systèmes alimentaires- Bien comprendre leurs liens pour agir au mieux* ». <https://www.ifad.org/fr/w/opinions/migration-agriculture-et-syst%C3%A8mes-alimentaires-bien-comprendre-leurs-liens-pour-agir-au-mieux>
- Bulletin Nyeleni, « Migration et agriculture », 2012, n°12, 4p, <https://www.alimenterre.org/migration-et-agriculture>

Sur les travailleurs détachés en France :

- **PODCAST** : Documentaire sonore d'Hélène Servel et Tifenn Hermelin, « Travailleurs détachés : les dessous d'une exploitation », 2025. <https://www.alimenterre.org/travailleurs-detaches-les-dessous-d-une-exploitation>
- Marie Astier « Travailleuses détachées dans l'agriculture, elles racontent leur calvaire en France », 2020 : <https://reporterre.net/Travailleuses-detachees-dans-l-agriculture-elles-racontent-leur-calvaire-en-France>

Sur les alternatives :

- Revue, Fédération Artisans du Monde, « Migrations et commerce équitable », 2022, <https://artisansdumonde.org/outils-et-ressources/bulletin-equite-n-22-migrations-et-commerce-equitable>
- Commerce Équitable, Fiche producteurs, « Groupement Eticmonts bio commerce équitable France » : <https://www.ethiquable.coop/fiche-producteur/groupement-etimonts-bio-commerce-equitable-france>

Sur la PAC :

- Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, « Conditionnalité sociale » : https://www.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/pdf/conditionnalite/2023/technique/Conditionnalite-2023_fiche-technique_conditionnalite_sociale.pdf
- Pour une autre PAC <https://pouruneautrepace.eu/>

Cette fiche a été réalisée avec la participation de la Fédération Artisans du Monde

Pour toute question concernant l'organisation d'un évènement, prendre contact avec votre coordination ALIMENT**TERRE** : <https://www.alimenterre.org/le-reseau-alimenterre>



COMITE FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

17 rue de Châteaudun.....Tél.: 33 (0) 1 44 83 88 50
F-75009 Paris



@: info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr